

PARIS : COVID-19, Nouveaux tests, vétérinaires mobilisés, la France augmente ses capacités de dépistage

Sur EUROPE 1, 12h – 14h – La France Bouge avec Raphaëlle Duchemin.



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)

Annoncée vendredi et confirmée dans le weekend, la possibilité pour tous les laboratoires (y compris vétérinaires) de dépister le Covid-19, ainsi que l'autorisation sur le marché français d'un nouveau test PCR, devraient permettre à la France d'augmenter rapidement ses capacités de dépistage. Alors que de nombreux vétérinaires se désolaient que les autorités ne fassent pas plus appel à leurs compétences, la France change petit à petit son fusil d'épaule. Les hôpitaux

ne seront plus les seuls à avoir une autorisation de dépistage du Covid-19 : cela concerne désormais tous les laboratoires publics ou privés qui normalement ne pratiquent pas la biologie médicale. Ce sont des établissements volontaires, des laboratoires vétérinaires, départementaux, ou même des laboratoires publics de recherche, a précisé le ministre de la Santé Olivier Véran. De plus, l'Institut Pasteur a validé lundi un nouveau test PCR.

Le secteur vétérinaire pourrait produire « une centaine de milliers de tests par semaine »

Jean-Luc Angot, président de l'académie vétérinaire de France, s'est félicité de cette nouvelle autorisation, mais souhaiterait aller encore plus loin.

Selon lui, si la France veut réellement multiplier ses capacités d'analyse, il va aussi falloir augmenter la quantité de réactifs nécessaires à la réalisation de ces tests de dépistage :« *On est dans un contexte de pénurie de réactifs. Or, on a la possibilité que des laboratoires, des industriels dans le domaine vétérinaire puissent produire des réactifs* », rappelle-t-il.

D'après lui, « ils ont des capacités importantes puisque les principaux producteurs en France pourraient, si l'autorisation est donnée, produire chacun une centaine de milliers de tests par semaine, ce qui est très important dans un contexte de dépistage massif ». Il espère une réponse dans les jours à venir et assure que le dossier est en cours d'examen au ministère. En parallèle, le test du laboratoire franco-britannique Novacyt, déjà commercialisé dans 80 pays, vient d'être validé par l'Institut Pasteur. C'est un test PCR (réaction de polymérisation en chaîne), qui fonctionne par prélèvement dans le nez et la gorge. Il y en a déjà une vingtaine disponibles en France, l'idée étant bien de multiplier le nombre de ces tests, puisque le ministère de la Santé veut passer de 30.000 tests PCR par jour à 50.000 à la

fin du mois.

europel.fr

<https://www.europel.fr/sante/la-france-augmente-ses-capacites-de-depistage-du-covid-19-3960201>

Retrouvez toutes les actualités d'Europe 1 sur la plateforme [presse.europel.fr](https://www.europel.fr)